

MENUS JUILLET-AOÛT 2012



L'origine de la viande bovine sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville www.ville-saran.fr

*plat sans porc

Lundi 9

Pommes de terre à la bulgare
bouchées de poisson blanc
gratinée / chou-fleur béchamel
Cantafras / nectarine

Mardi 10

Carottes râpées vinaigrette
au citron
côte de porc aux herbes (cuisse
de poulet) / purée de pommes de
terre

Petits suisses au chocolat

Mercredi 11

Saucisson sec beurre
(pâté pur volaille)
rôti de dinde jus au thym
haricots verts

Comté / pastèque

Jeudi 12

Concombres
langue de bœuf sauce tomate
riz créole

Tartare / glace

Vendredi 13

Tagliatelles à la romaine
escalope de dinde
ratatouille fraîche
Ptit Louis coque / abricots



Lundi 16

Salade verte au Leerdammer
spaghettis à la bolognaise
maison

mousse au chocolat

Mardi 17

Brioche à l'Emmental
palette de porc à la diable
(*rôti de dinde) / brocolis

pêche

Mercredi 18

Tomates vinaigrette
saumon au basilic / semoule,
yaourt bio brassé à la fraise

Jeudi 19

Salade niçoise
rôti de bœuf froid
beignets de courgettes,
Mimolette / ananas frais

Vendredi 20 (repas froid)

Melon
pilons de poulet
salade composée
Croc'Lait / brownies

Lundi 23

Pâtes torticolores au surimi
omelette nature
haricots beurrés persillés
mini-Babybel / nectarine

Mardi 24

Salade coleslaw
filet de merlu sauce aneth
pommes noisette
Saint-Paulin
compote pomme-litchi

Mercredi 25

Tomates / comcombrs / maïs
vinaigrette
émincé de dinde au caramel et
soja / carottes à la crème
Pik et Croq / flan pâtissier

Jeudi 26

Pastèque
paleron de bœuf sauce tomate
pâtes complète bio
fromage blanc aromatisé aux
fruits

Vendredi 27

Taboulé
rôti de porc froid
épinards hachés béchamel
Croix de Malte / abricots



Lundi 30

Salade verte
filet de saumonette / riz basmati
fromage frais aux fruits

Mardi 31

Salade piémontaise
boulettes de bœuf
chou-fleur au beurre
Petit Champanet / pêche

Mercredi 1^{er} août

Haricots verts vinaigrette
joue de porc sauce brune (*sauté
de dinde) / frites au four
Kidiboo / éclair au chocolat

Jeudi 2

Pizza
cuisse de poulet fermier
ratatouille fraîche
Gouda / prunes

Vendredi 3

Melon
sauté de veau aux olives
salade gourmandes bio
glace

MENUS AOÛT

Lundi 6

Pommes de terre au jambon de
volaille vinaigrette
omelette nature
haricots verts aux dés de tomates
yaourt bio nature

Mardi 7

Salade verte au Leerdammer
jambon blanc en sauce
(*de volaille)
purée de pommes de terre
mousse chocolat

Mercredi 8

Salade de riz à la brunoise de
légumes
rôti de bœuf froid
brocolis gratinés
Le Brin / raisin

Jeudi 9

Salade coleslaw
filet de merlu à la citronnelle
pommes noisette
Liégeois vanille

Vendredi 10

Betteraves/maïs vinaigrette
rôti de dinde
julienne de carottes arc-en-ciel
Kiri / gaufre



Lundi 13

Concombres vinaigrette
paleron de bœuf sauce tomate / riz
yaourt aromatisé

Mardi 14

Taboulé aux crevettes
rôti de porc froid (*dinde)
chou-fleur béchamel
pavé d'Affinois / prunes

Mercredi 15 : Férié

Salade de pâtes aux petits pois
poisson blanc gratiné
épinards hachés béchamel
Vache qui Rit / pêche

Vendredi 17

Pastèque
pilons de poulet froid / salade de
pommes de terre aux haricots verts
mini-Babybel rouge
glace vanille et fruits

Lundi 20

Salade verte
boulettes d'agneau
semoule et légumes couscous
crème chocolat

Mardi 21

Salade de blé au surimi râpé
émincé de dinde à la provençale
beignets de courgettes
Saint-Bricet / raisin

Mercredi 22

Saucisson sec beurre
saumon / pommes de terre vapeur
Cantafras / abricots

Jeudi 23

Tomates/concombres/maïs
vinaigrette
côtes de porc (*cuisse de poulet)
petits pois carottes
Carré frais bio
flan maison aux cerises

Vendredi 24

Melon
langue de bœuf sauce brune
pâtes basilic
fromage blanc aromatisé aux
fruits



Lundi 27

Tomates vinaigrette
filet de merlu sauce crevettes
semoule
Comté / compote de pommes
saveur biscuitée

Mardi 28

Brioche à l'Emmental
rôti de dinde froid
haricots beurre
nectarine

Mercredi 29

Carottes râpées vinaigrette
tomates farcies / riz
Petits suisses au chocolat

Jeudi 30

Pommes de terre œufs durs
vinaigrette
palette de porc (*boulettes
d'agneau) / brocolis
Fraidou / banane

Vendredi 31

Salade verte
cuisse de poulet / frites
Kidiboo / chou à la vanille

Repères

Le magazine de la ville de Saran / juillet-août 2012 N° 179

www.ville-saran.fr



Portrait : Alexandre Matéos



Dossier :
Rétro fête
de la jeunesse



et là :

**Carton rouge
pour les pistes
vertes**



● 6 juin : à la bibliothèque, conférence-découverte sur le thème de la gastronomie italienne, dans le cadre de *Partir en... Italie*.



● 15 juin : à la cuisine du local jeunes du Vilpot, la MLC propose ses ateliers *Bien être à la cuisine*.



● 16 juin : Le parc du château accueille les 24 heures du VTT.



● 15 juin : L'Esat des Cent Arpents organise une journée sportive sur le thème des *Jeux olympiques* au stade Colette-Besson.



● 16 juin : au centre nautique, l'USM natation présente l'édition 2012 des *6 Heures de natation*.



● 16 juin : C'est la kermesse à Pagnol !

sommaire n° 179

2 - dans le rétro

3 - éditorial

4 - regard

. C'était la fête de l'enfance et de la jeunesse

8 - actualités

. Handicap et accessibilité au cœur des échanges

9 - sorties

. Bienvenue au village des playmobil !

10 - loisirs jeunes

. Les vacances d'été

12 - calendrier

14 - info social

. Les aides à domicile font le spectacle

15 - actu éco

. Un duo aux petits soins

16 - ici... et là

. Centre équestre : des aménagements importants

. Carton rouge pour les pistes vertes

18 - espace public

. Les résultats des élections législatives à Saran (10 et 17 juin 2012)

. Rentrée en fête

. Le chiffre du mois

. En bref

20 - vies / visages

. Le fils des airs

22 - vie associative

. Le tir à l'arc monte en flèche

23 - agenda

24 - Menus juillet/août

REPÈRES mensuel de la ville de Saran

- directeur de la publication : Maryvonne Hautin, maire.
- réalisation : service communication.
- photos : Nicolas Brochard (service communication).
- conception-maquette : Point Image Paris, pour H.B.C.
- impression : Imprimerie Nouvelle.
- tirage : 8 000 exemplaires • dépôt légal : juillet-août 2012 • ISSN : 0153-7016.
- distribution : par nos soins
- Repères : 02 38 80 35 33 • courriel : communication@ville-saran.fr

• Imprimé sur papier FSC recyclé



Face aux attentes populaires, des exigences sociales à satisfaire...

L'heure du choix a sonné, les urnes se sont refermées. Le Gouvernement a désormais en mains tous les leviers du pouvoir afin de répondre aux

attentes populaires exprimées par la population. Majorité large certes, mais avec un taux d'abstention qui bat un nouveau record frisant les 44 % qui sont très préoccupants à mon sens. Il est dommageable que la moitié de la population, pour divers motifs, ait fait le choix de ne pas se rendre au bureau de vote pour exprimer son avis. Rappelons-nous que le droit de vote, pour nous les Femmes n'a été acquis que grâce à l'obstination d'un résistant communiste, Fernand Grenier, et que ce vote ne date que du 23 mars 1944... Pas si loin que cela.

Le Premier ministre, dans sa déclaration au soir du second tour, rappelait que « c'est dans le rassemblement et la contribution de tous, que nous puiserons nos forces ». C'est bien, sur la capacité du gouvernement à résister au plan de bataille des marchés financiers pour répondre aux urgences sociales, l'emploi, le Smic, la santé, la pérennité des services publics, etc. que sera jugée l'équipe gouvernementale.

Il faut que tous ceux qui ont contribué à cette victoire, les citoyens eux-mêmes, les syndicalistes, les militants d'associations continuent de peser de toutes leurs forces pour changer cette société où la finance a pris le pas sur l'humain.

Preuve d'injustice cette année encore : trois familles sur quatre, et un enfant sur trois ne partiront pas en vacances. Alors que l'on sait que les vacances sont essentielles au bien-être de chaque individu.

Cette année encore, la Ville a essayé de multiplier les séjours proposés aux enfants par le biais des centres de loisirs gérés par le service Enfance, ou par des camps organisés avec les jeunes et pour les jeunes par le biais du service Jeunesse.

Alors n'hésitez pas à inscrire votre enfant. Il se forgera des souvenirs inoubliables.

Bonnes vacances à tous.

Maryvonne Hautin
Maire de Saran.

C'était la fête de l'Enfance et de la Jeunesse



La chorale des écoles

Le 2 juin dernier, s'est tenu la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse dans le parc du château de l'étang. Au menu : Plein, Plein, d'activités, de plaisirs, de détente, de rencontres, de curiosités, d'échanges, de farniente, de sourires, de rires, de danse, de musique, de ballades en carriole... Et cerise sur notre gâteau : le soleil s'est proposé, ce jour-là, d'être notre partenaire privilégié... Un choix d'images, non exhaustif, juste pour le plaisir.



Ensemble solidaires



Le stand radio



Le club de l'image



Cœur de clown



Lors du discours d'inauguration



La fresque en post-it



Et hip, et hop...



Les ateliers découverte



Du côté des sports



Le concert des Good Vibes



Le flashmob



L'atelier bricolage



Avec l'association Handichien



Ambiance...



Quinze jeunes journalistes-photographes, menés par Sophie, Justine et Angèle réalisent les articles du journal Caractère de juillet-août



A la buvette



Le Grand Liot en goguette



Sport toujours



L'expo déambulatoire se visite...



Sous le thème de la 1^{re} fois



La comédie musicale Évasion



La chorale de l'Esat des Cent Arpents

Handicap et accessibilité au cœur des échanges

La réunion publique annuelle autour du handicap s'est tenue le 7 juin dernier, en présence de nombreux élus, représentants d'associations et saranais.

À l'ordre du jour, la présentation du nouveau service municipal Logement et Handicap, le bilan des travaux d'accessibilité effectués en 2011 et les réalisations à venir. Un rendez-vous ponctué par la présentation du Pacte 2012 de l'APF.

Compte-rendu.



J eudi 7 juin en fin de journée, les annexes du château de l'Étang accueillent la réunion publique autour du handicap. Outre les élus, dont Maryvonne Hautin, des responsables de services et des représentants du monde associatif (dont notamment la Maison des sourds du Loiret, l'Institut les Cent Arpents, l'APF du Loiret (Association des paralysés de France), ce rendez-vous annuel fut suivi par un public nombreux.

Après le mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour par René Avinain, conseiller municipal délégué au handicap, la réunion est entrée aussitôt dans le vif du sujet.

Inscrite de longue date dans les préoccupations majeures de l'équipe municipale, la prise en compte du handicap et les actions en faveur d'une plus grande accessibilité se poursuivent. Ainsi, depuis début 2012, le service municipal d'Action sociale compte en son sein un nouveau service « Logement et Handicap ». Au cours de la réunion, Béatrice Maridet, agent référent chargé notamment de la mise à jour du diagnostic d'accessibilité, a présenté son poste à l'assistance, en insistant sur le fait que « Le handicap s'inscrit dans tous les services de la mairie, qui travaillent en transversalité. » Travaux d'accessibilité réalisés et programmés Autre aspect de cette réunion, le bilan des travaux réalisés par la Ville en 2011 en matière d'accessibilité et ceux prévus pour 2012.

En ce qui concerne les équipements municipaux, le gymnase Jacques-Brel a bénéficié de la rénovation des vestiaires et de la création de toilettes pour personnes handicapées, pour un coût global de près de

70 000 euros. Au côté sud du stade Roland-Rabartin, la pose d'une barrière automatique s'est achevée au cours du printemps, pour un coût de l'ordre de 12 000 euros. Quant au Centre Jacques-Brel, la porte d'accès au local radio a fait l'objet d'un aménagement (5 000 euros). Pour ce qui est des travaux réalisés sur la voirie communale en 2011, l'estimation de la part dédiée aux personnes à mobilité réduite se porte à plus de 23 000 euros. Un coût intégré dans les opérations globales de rénovation des rues Louis-Chevallier, de la Montjoie et de Montaran.

Plusieurs aménagements sont programmés en 2012 : L'installation de portes automatiques au Centre nautique (16 000 euros), la création de toilettes pour personnes handicapées à la salle du lac de la Médecinerie ou encore le remplacement de quatre portes d'entrées par des portes automatiques au foyer Georges-Brassens (24 000 euros). En matière d'aménagements de voiries, ceux-ci prennent en compte l'aspect accessibilité dès leur planification : Abaissement des trottoirs devant la MLC, abaissement de bordures et création de cheminements rue des Poiriers, réfection de la voirie et des trottoirs rue des Sablonnières.

Travailler tous ensemble

Lors de la réunion, Kristof Colliot, directeur de la délégation départementale de l'APF présentait le « Pacte APF 2012 ». Ce pacte définit douze engagements républicains

« Pour une société ouverte à tous ! ». « Notre ambition est que nos propositions soient inscrites dans l'agenda politique » a souligné le responsable. « Il s'agit de mettre en œuvre une politique d'inclusion, afin de mieux vivre ensemble. De créer un environnement sans obstacle, avec la conception universelle (produire un bien ou un service accessible au plus grand nombre), car cet enjeu concerne tout le monde, et d'interdire tout principe de dérogation dans les constructions neuves. »

En filigrane à ce pacte, transparaît la volonté de lutter globalement contre la discrimination due au handicap « C'est la deuxième cause de discrimination après l'origine ethnique » a rappelé Kristof Colliot « 20 000 enfants sont ainsi exclus de l'enseignement et le taux de chômage chez les personnes handicapées est de 19,3 %, soit deux fois plus que chez les valides ». Dans le Loiret, un treizième engagement porte sur le soutien à Miriam, « Une jeune polyhandicapée brésilienne dont les parents sont menacés d'expulsion ». Une présentation qui a reçu un écho favorable, notamment auprès des pensionnaires de la Maison des sourds du Loiret. « Travailler tous ensemble » étant la conclusion à cette réunion. ● **Arnaud Guilhem**

Service Logement-Handicap

02 38 80 34 02
Pacte APF 2012
www.apf.asso.fr

Bienvenue au village des playmobil !

Depuis le 26 juin et jusqu'au 13 juillet, petits et grands sont conviés à rejoindre l'univers ludique et joyeux de l'indémontable personnage.

Une exposition inédite et particulièrement attendue qui laisse libre cours à l'imaginaire et à d'innombrables histoires.

P lus de vingt-six groupes et près de 500 enfants des centres de loisirs de la Ville ont d'ores et déjà répondu présent à l'invitation lancée au château de l'Étang, et ce, jusqu'au 13 juillet. L'exposition actuellement présentée constitue en effet un événement particulièrement attendu par les plus jeunes, mais pas seulement. Car depuis sa création en 1974, le Playmobil, sympathique personnage au visage rond et neutre, a conquis le cœur et l'esprit des enfants et de plusieurs générations et est devenue une véritable institution. Pour preuve, près de 2,2 milliards de cette figurine de 7,5 cm ont déjà été diffusées de par le monde. Depuis, le catalogue n'a cessé de s'étoffer et les personnages de se déclinier. Des figurines en plastique quasiment incassables qui tiennent dans la main et dans la poche, soient des compagnons de jeux et de rêverie de chaque instant.

Une invitation à l'imaginaire

Conçue par le groupe Geobra Brandstaetter, créateur et fabricant du Playmobil, la



26 juin > 13 juillet 2012
Galerie du château
de l'Étang / 45770 SARAN

Mardi > vendredi : 14h-17h30
Samedi > dimanche : 14h30-18h30
Fermé le lundi / Entrée libre.

présente exposition baptisée « Le village des playmobil » a d'ores et déjà été accueillie au musée des arts décoratifs à Paris, mais reste à ce jour inédite dans la région.

Pirate, princesse, fermière, futures planètes et autres Men in black et pompiers... Six personnages géants de 1,60 m accueillent tout d'abord les visiteurs sur le perron du château de l'Étang. Dès lors, c'est l'univers des Playmobil qui s'offre au regard de tous. Dans la première salle, de nombreux thèmes mis en scène et foisonnant de détails sont présentés sous de petites vitrines : Les pirates, la ferme, la préhistoire, la vie au port... Sans oublier les futures planètes ou encore le château des princesses, mais aussi un clin d'oeil dans la verrière avec le thème du mariage. Autre salle et ambiance résolument ludique. Ainsi des tables et des chaises au

format des plus petits et de nombreuses figurines sont mises par ailleurs à la disposition de tous, pour d'innombrables moments de jeux et de rêverie où l'imagination de chacun a libre cours.

Un rendez-vous à ne pas manquer, placé sous le double signe de l'imaginaire et de la bonne humeur, afin de débiter l'été sous de bons auspices. ● **Arnaud Guilhem**

Galerie du château de l'Étang

Jusqu'au 13 juillet
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 17h30.
Samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.
Fermeture le lundi. Entrée libre

LOISIRS JEUNES

Renseignements : Animations Municipales

02 38 80 34 00 / www.ville-saran.fr



Les vacances d'été...

ENFANCE

Centre de loisirs Marcel-Pagnol
maternel (3 à 5 ans)

JUILLET

Du vendredi 6 juillet au vendredi 3 août 2012,
soit 22 jours de fonctionnement

Thème du séjour : « Les aventures d'Astérix et Obélix »
A la découverte des mondes merveilleux d'Astérix, d'Obélix et de ses personnages. Ambiance festive et immersion durant tout le séjour dans l'univers des Romains et des Gaulois, Grands jeux Olympiques (les 12 travaux d'Astérix...), grands banquets animés...

Fête de fin de centre : mercredi 1^{er} août 2012.

AOÛT

Du lundi 6 au vendredi 31 août 2012 (fermeture le 15 août),
soit 19 jours de fonctionnement.

Thème du séjour : « Un chapiteau haut en couleurs »
Place aux univers des formes et des couleurs autour de différentes pratiques d'arts et d'expressions (arts plastiques, manuels, culinaires, musicaux, visuels...).
Fête de fin de centre : mercredi 29 août 2012 (avec base de la Caillerette).

Centre de loisirs Marcel-Pagnol
primaire (6 à 8 ans)

JUILLET

Du vendredi 6 juillet au vendredi 3 août 2012,
soit 22 jours de fonctionnement

Thème du séjour : « Les aventures d'Astérix et Obélix »
Les enfants découvriront durant le séjour l'univers des BD et des grandes aventures de ces personnages.
À travers les univers de la Gaule, de Rome, de la Bretagne, de la Normandie et de ses coutumes...

Mais aussi, la pratique de grands jeux (Olympiades, les 12 travaux d'Astérix, les rencontres et défis intercentres...)
Fête de fin de centre : mercredi 1^{er} août 2012.

AOÛT

Du lundi 6 au vendredi 31 août 2012 (fermeture le 15 août),
soit 19 jours de fonctionnement.

Thème du séjour : « Les arts de la rue... »

Place à toutes les formes d'expression et d'arts de la rue (expression théâtrale, danses, flash mob., graph...), sports de rue et Urbains (skate, roller, battle sportive...), cultures musicales (Rap, Slam, percussions...) mais aussi autour du cirque (jonglerie, clown...)
Fête de fin de centre : mercredi 29 août 2012 (avec base de la Caillerette).

Base pré-ados de la Caillerette
95, rue de la poterie (9/14 ans)

JUILLET

Du vendredi 6 juillet au vendredi 3 août 2012,
soit 22 jours de fonctionnement

Thème du séjour : « c'est le base-arts... »
Les enfants et les jeunes auront l'occasion de découvrir plusieurs formes d'expression et d'arts (graphiques, artistiques, culinaires, florales).

La culture Urbaine sera aussi à l'honneur par des intervenants SLAM, multimédia...

Fête de fin de centre : le vendredi 27 juillet 2012 (buffet et barbecue conviviaux).

AOÛT

Du lundi 6 au vendredi 31 août 2012 (fermeture le 15 août),
soit 19 jours de fonctionnement.

Thème du séjour : « Découvertes des Arts de la rue... »
Pratiques et découvertes autour des arts du cirque (jonglerie, expression théâtrale...) mais aussi les multiples expressions de rue, arts visuels et graphiques (graff...), sports urbains, musiques (jazz manouche, tzigane...), les grandes ambiances de festival de rue mais aussi les marchés, les brocantes, les fêtes foraines, les coutumes des uns et des autres.
Fête de fin de centre : mercredi 29 août 2012 (avec Marcel-Pagnol).

Durant l'été, ce sont aussi des nuits au centre, des veillées, des sorties à la journée, des campings (au domaine du Grand Liot, Clôyes-sur-Loire, Jargeau...), des jeux et grands jeux de plein air, des ateliers et projets à vivre entre ami(e)s.

Fiche d'information par séjour distribué en mairie lors de l'inscription et plaquette d'information complète à destination des familles dès les débuts de séjours.

Les dates limites d'inscription des séjours d'été

Vacances scolaires 2012		
Juillet : séjour du 06/07 au 03/08/2012	Uniquement le vendredi 06/07/12	20/06/12
	Du lundi 09/07 au vendredi 13/07/2012	27/06/12
	Du lundi 16/07 au vendredi 20/07/2011	04/07/12
	Du lundi 23/07 au vendredi 27/07/2012	11/07/12
Août : séjour du 06/08 au 31/08/2012 (fermeture le 15/08/2012).	Du lundi 30/07 au vendredi 03/08/2012	18/07/12
	Du lundi 06/08 au vendredi 10/08/2012	25/07/12
	Du lundi 13/08 au vendredi 17/08/2012	01/08/12
	Du lundi 20/08 au vendredi 24/08/2012	08/08/12
	Du lundi 27/08 au vendredi 31/08/2012	14/08/12

JEUNESSE

CLUB-ADO DE L'ÉTÉ

Du 5 juillet au 31 août 2012

Ouvert tout l'été, il permet aux jeunes qui restent à Saran de vivre des activités sur place ou en sorties, ou bien encore des départs en vacances.

Le club-ado a lieu dans les locaux du club-ado du bourg, rue de la fontaine (02 38 80 34 11)

Tous les jours sauf week-end et jours fériés :

Ouvert tous les après midi de 14h à 19h (sauf 18h le vendredi)

Le mardi est consacré aux sorties à la journée (chacun apporte son pique-nique)

Le jeudi, après 19h, mise en place de soirées conviviales autour d'un repas, d'une projection-cinéma ou d'une rencontre sportive...

Des stages, ateliers ou actions spécifiques peuvent s'organiser en dehors des ces horaires... info régulière au club-ado et au PIJ.

SÉJOURS DE VACANCES D'ÉTÉ

Ile de Ré : activités nautiques et découverte de l'île

Du 9 au 13 juillet 2012 (5 jours) – 14 / 17 ans (14 places)

Langeac : aventure en Allier - canyoning - rafting

Du 16 au 20 juillet 2012 (5 jours) – 14 / 17 ans (14 places)

Lagorce : aventure en Ardèche - spéléo - canyoning - canoë

Du 23 au 28 juillet 2012 (6 jours) – 13 / 15 ans (14 places)

Buthiers : découvrir la forêt de Fontainebleau - accrobranche

Du 6 au 10 août 2012 (5 jours) – 11 / 13 ans (14 places)

Royan : mer et vagues - surf - char à voile

Du 13 au 18 août 2012 (6 jours) – 14 / 17 ans (14 places)

Langogne : aventure en Lozère - spéléo - bivouac

Du 20 au 25 août 2012 (6 jours) – 14 / 17 ans (14 places)

Une participation active de chaque jeune sera recherchée dans tous les moments de la vie quotidienne.

Une réunion d'information et de préparation aura lieu le mercredi avant chaque départ. Les parents y seront naturellement conviés.

Inscription à l'accueil de la mairie

Facturation en fonction du quotient familial

Renseignements au service Jeunesse 02 38 80 34 06

SPORT ETE ANIMATION

11- 16 ANS

Plaine de jeux centre nautique
(côté tennis couverts)

Du 9 juillet au 31 août 2012

Fonctionnement : Du lundi au vendredi / Accueil possible à 9h
Activités le matin de 10h à 12h et/ou de 14h à 17h
(possibilité d'apporter son panier pique-nique, barbecue allumé tous les jours et micro-onde à disposition.)

Tournois sportifs, musculation, V.T.T., kayak, moto, tir à l'arc, plongée, gym aquatique, aérobic, escalade, accrobranche...

Nombreuses activités sportives de plein air et nautiques, sorties à la journée.

Organisation de mini-camps sportifs (2 nuits maxi.)

Info :

Ticket Sport Eté Animation au prix journalier de 2,80 euros ou 10 entrées pour 21 euros. Règlement possible en ticket CAF.

Possibilité d'utiliser la ligne de bus gratuite de la ville.

Inscription : sur le lieu de l'animation

Encadrement: Educateurs sportifs diplômés d'Etat.

Renseignements au service des Sports 02 38 80 34 05

LE GRAND LIOT

des séjours tout l'été

du 7 juillet au 14 juillet : autour de la nature

du 14 juillet au 21 juillet : autour des sports de plein air

du 21 juillet au 28 juillet : autour de la ferme

du 4 août au 11 août : autour de la nature

du 11 août au 18 août : autour des sports de plein air

du 18 août au 25 août : autour de la ferme

du 25 août au 1^{er} septembre : autour de la nature

La ferme :

soins et nourrissage des animaux, équitation, jardinage et bricolage, + sorties à déterminer.

La nature :

Découverte des animaux de la ferme et de la faune solognote, équitation (randonnée nature et cross), cabanes, bivouacs et pêche + sortie à la piscine naturelle de Mont-près-Chambord.

Le sport de plein air : équitation, vélo, randonnée pédestre, canoë et course d'orientation, accrobranche à Nançay.

S'organiser :

Bilan des séjours avec les enfants et les parents prévue le mardi 25 septembre à 18h salle du lac.

Inscriptions à l'accueil mairie.

Facturation en fonction du quotient familial.

Le 13 juillet : Feu d'artifice à 23h au lac de la Médecinerie

SPORT

Centre nautique

Rappel des horaires pour la période des vacances d'été, de 10h à 19h15

> Du 28 juin au 2 septembre.

Fermeture pour vidange

> Du 3 au 16 septembre.

Sport Été Animation (renseignements 02 38 80 34 05)

Tu as entre 11 et 16 ans, tu veux « t'éclater » alors...

Rejoins SEA au Centre nautique (badminton, accrobranche, aérobic, musculation, tennis, orientation, tir à l'arc, kayak, activités de plein air, sorties à la journée...)

> Du 9 juillet au 31 août.

USM Football (Renseignements www.saranfoot.fr)

Match de gala U.S. Orléans 45 (National)/F.C. Tours (Ligue 2) stade du Bois Joly à 19h.

> Mardi 17 juillet.

USM tennis (Courriel : usmsaran@fft.fr – 02 38 73 08 47)

Stage de vacances Jeunes - courts extérieurs

> Du 2 au 6 juillet, de 16h à 18h pour les jeunes de 12 à 18 ans et de 18h à 20h pour les jeunes de 9 à 11 ans.

> Du 9 au 13 juillet, de 17h à 18h pour les enfants de 5 à 8 ans.

> Les 16 et 17 août, de 14h30 à 17h30 pour les jeunes de 12 à 18 ans et de 17h30 à 20h30 pour les enfants de 9 à 11 ans.

Stage Pass'Tennis - courts extérieurs

> Du 6 au 10 août, de 17h à 18h pour les jeunes et de 18h à 19h pour les adultes.

Journée portes ouvertes et stage découverte - courts extérieurs

> Samedi 11 août, de 10h à 16h.

Tournoi Jeunes FFT du club, 12^e édition

> Du samedi 18 au dimanche 26 août.

Asfas Tir à l'arc

Compétition fédérale de Tir à l'arc 3D parc du château de l'Étang

> Samedi 21 juillet.

USM Cyclisme

Présentation de la section cyclisme et initiations aux vélos de course, parcours d'adresse (à partir de 4 ans)

Cour de l'école du Bourg de 14h30 à 16h30.

> Samedi 8 septembre.

École municipale des Sports (de CP à CM2)

Reprise des activités le lundi 17 septembre

Tous les soirs de 17h à 18h et le mercredi

(jeux d'opposition, activités multisports, athlétisme, basket,

football, handball, judo, tennis, natation, tir à l'arc), inscriptions à l'accueil de la mairie.

USM Natation

Tests de niveau obligatoire au Centre nautique avant l'inscription au service accueil de la mairie. Tests à passer impérativement le lundi 17, mardi 18, jeudi 20 ou vendredi 21 septembre à partir de 17h au centre nautique.

ASSOCIATIONS

Maison des Loisirs et de la Culture (renseignements 02 38 72 29 25)

240 allée Jacques-Brel

Atelier mosaïque (enfants) 15€ la séance

> Vendredi 6 juillet de 9h à 16h.

UFC Que choisir

Permanence de l'association

salle Lucien-Barbier de 14h30 à 18h

> Mardi 3 juillet.

VIE MUNICIPALE

Retraite aux flambeaux, avec l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

Rendez-vous devant la mairie à 21h, suivi du Feu d'artifice au lac de la Médecinerie à 23h.

> Vendredi 13 juillet.

Revue des sapeurs pompiers, avec la participation de l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

> Samedi 14 juillet - Parvis du château de l'Étang à 11h30.

Fermeture de la mairie

Samedis 14, 21 et 28 juillet, 4, 11 et 18 août.

Inscriptions aux Écoles municipales de musique et de danse jusqu'au 17 septembre, sous réserve des places disponibles.

Travaux !

À compter du lundi 2 juillet et jusqu'au vendredi 31 août 2012, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur la route départementale 602 (rue Passe-debout), entre les PR 0 + 500 et 0 + 950, et déviée par les voies communales dites « rue Louis-Aragon » et « rue de Villamblain ».

La bretelle de sortie « Saran-Vilpot » de la RD 520 sera fermée en direction de la RD 602 (rue Passe-debout) et déviée par la RD 520, sortie « Gratigny les Ifs » et la voie communale dite « rue de Pimelin », retour sur la RD 520 vers Montargis et sortie « Saran-Vilpot » vers RD 602.

ENFANCE/PERISCOLAIRE

Dès à présent, pensez à inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2012/2013 aux accueils périscolaires, accueils de loisirs du mercredi et Ecole municipale de sport à l'accueil central de la Mairie muni de :

- Déclaration d'assurance et numéro MAE ou (extra scolaire).

- Le carnet de santé de l'enfant (vaccins à jour) + certificat médical pour les enfants de moins de 4 ans (pour les mercredis et vacances scolaires).

- Aides aux temps libres : notification de quotient familial (pour les allocataires).

Vous seront délivrés :

Les règlements intérieurs des différentes structures et les itinéraires de bus pour les mercredis et vacances en accueils de loisirs (avec lieux et horaires).

Les dates limites d'inscriptions pour les séjours vacances jusqu'à Noël 2012.

Les tarifs des différentes prestations (Attention : pour le périscolaire, le tarif est doublé si l'enfant fréquente la périscolaire matin et soir).

ATTENTION : tout enfant non inscrit ne pourra fréquenter les prestations municipales citées ci-dessus.

ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Avis aux animateurs : dès à présent, pensez à déposer votre dossier de candidature pour les accueils périscolaires et accueils de loisirs (année scolaire/mercredis/vacances scolaires...) - Offre d'emploi et dossier de candidature téléchargeables sur le site de la ville de Saran ou à retirer en mairie au service « Animations municipales ».

CULTURE

Bibliothèque

Tél. : 02 38 80 35 10 / bibliotheque@ville-saran.fr

Horaires d'ouverture en juillet en août

mardi : 14h-18h

mercredi : 10h-12h/14h-18h

vendredi : 14h-18h

samedi : 10h-12h/14h-17h

Fermé les lundi et jeudi.

L'Heure du Conte

> Mercredi 4 juillet à 15h30 (enfants non scolarisés).

Galerie du château de l'Étang

Tél. : 02 38 80 35 70 / chateau.etang@ville-saran.fr

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h30.

Week-end : 14h30 à 18h30, en présence des artistes.

Fermé le lundi.

Exposition « Le voyage des playmobil »

> Du 26 juin au 13 juillet.

Entrée libre

Horaires : du mardi au vendredi de 14h à 17h30.

Week-end : 14h30 à 18h30.

Fermé le lundi.

École municipale de Musique

Tél. : 02 38 80 35 17 / emm@ville-saran.fr

Rue de la Fontaine

Stage de musiques actuelles, thème « Pop-Rock » pour tout instrument et voix (intervenants Eric Luxey et Baptiste Dubreuil

> Du 27 au 31 août, à l'École de musique de 10h à 17h (inscriptions jusqu'au 18 août).



Lors de la fête de l'Enfance et de la Jeunesse



Evelyne, Isabelle et Sandrine

Les aides à domicile font le spectacle

Le 23 mai, les aides à domicile ont animé à la salle des fêtes un après-midi récréatif très apprécié. Pour le 10^e anniversaire de cette fête, les professionnelles du maintien à domicile ont donné un spectacle coloré et joyeux.

Un moment de joie, de plaisir et de partage. L'après-midi récréatif proposé depuis 1993, a une nouvelle fois ravi un large public constitué de 125 bénéficiaires et de quelques résidents du foyer Georges-Brassens. Les aides à domicile donnant pour la 10^e fois un spectacle haut en couleurs qui a suscité les rires, les vivats et les bravos. Rappelons que le service municipal de Maintien à domicile apporte une meilleure qualité de vie à 180 bénéficiaires sans oublier le portage des repas qui concerne 80 personnes. « C'est un rendez-vous important, très attendu, autant par les

partagent leur quotidien, sous un aspect convivial et festif ». Ainsi pour la 10^e fois, une douzaine d'aides à domicile, sur les vingt-six que compte le service, ont présenté, sur la base du volontariat, un spectacle ayant pour thème : « Soleil, mer et vacances ». En ce mercredi 23 mai, la salle des fêtes était bien remplie pour une série de danses, chansons et poèmes. « C'est une superbe après-midi, explique Évelyne Sevré, aide à domicile. On aime toutes mettre l'ambiance, se défouler. On adore se retrouver ainsi, donner du plaisir, partager ».

« Cela crée du lien »

Ainsi pendant plus de deux heures, le public a apprécié six tableaux d'un répertoire joyeux et coloré. Les sources d'inspiration 2012 avaient pour nom le *Camping paradis*, le *Lundi au soleil*, la danse de Marmara, *Laisse tomber tes problèmes*, la Macarena et une chanson d'Annie Cordy. « Chorégraphies, costumes... Tout est conçu et créé par nous, dit Isabelle Ducler. Au début on a un peu le trac mais très vite le bonheur d'être sur scène et de donner du plaisir l'emporte » Un accordéoniste effectuait les transitions entre chaque tableau et l'animation était assurée

par Françoise Royer. Elle a récité quelques poèmes et chanté du Jean Ferrat et du Georges Brassens. Sylvie Jamain a, derrière les platines, pris en main l'animation musicale. « Nous adorons jouer pour tout le monde mais plus particulièrement pour les personnes que nous suivons à l'année, souligne Sandrine Nys. Au début, elles nous cherchent du regard, essayant de nous reconnaître sous nos déguisements. C'est un moment privilégié et cela crée du lien entre nous. Nous sommes heureuses d'apporter un peu de bonheur ». Cet après midi est un événement souligné sur les agendas. Dès novembre, le thème est retenu. Ensuite, plus on avance du rendez-vous, plus les répétitions se rapprochent. L'après-midi récréatif s'est achevé autour du traditionnel gâteau confectionné par la cuisine centrale. « Notre ambition est de bien faire vivre ce projet, de le faire perdurer dans la qualité et la convivialité, assure Karine Meunier. C'est un moment attendu, inscrit dans les calendriers et dans les pensées ». « Nous commençons déjà à chercher le thème pour l'an prochain. Nous prenons et donnons tant de plaisir ! », concluent dans un grand sourire Isabelle, Évelyne et Sandrine. ●

Clément Jacquet



Un duo aux petits soins



Priscillia de Lescure et Josepha Thailades

Depuis l'automne dernier, Saran dispose d'un second cabinet infirmier, situé à proximité du bourg. Deux infirmières expérimentées assurent l'ensemble des soins à domicile. Avec l'ouverture prochaine des cliniques, ce nouveau service vient étoffer l'offre de soins sur notre commune. Présentation.

Et de deux !

Outre le cabinet infirmier d'ores et déjà présent depuis nombre d'années dans le quartier des Sablonnières, Saran dispose d'un nouveau cabinet, situé à proximité du bourg. « Nous avons ouvert en octobre dernier » précise Priscillia de Lescure, l'une des deux infirmières à l'origine de cette création. « Il n'y avait qu'un seul cabinet infirmier sur la commune. Ça nous a étonnés par rapport à la population, ça nous paraissait peu. Et puis avec l'ouverture prochaine des cliniques, c'était une opportunité. Nous avons cherché un local, il se trouve qu'un kinésithérapeute partait à la retraite. Nous avons donc emménagé dans un local accessible. » Que l'on se rassure : Pas de guerre des cabinets infirmiers en perspective à Saran, mais plutôt une complémentarité géographique. « On respecte le cabinet existant. Pour notre part, nous rayonnons à 10 km alentour. On va de Saran jusqu'à Fleury, Cercottes, Gidy, Les Blossières à Orléans et le quartier des Chaises à Saint-Jean-de-la-Ruelle. » Quant à l'activité de ce nouveau cabinet, elle est globale : « Nous assurons tous les soins infirmiers, y compris les soins de nursing » (Toilette, lever des patients..) indique Josepha Thailades, l'autre infirmière du cabinet. Concrètement, « Les gens nous appellent pour prendre rendez-vous. On ne

pas démarcher les gens. Tous les soins se font à domicile. Avoir un cabinet est une obligation légale. Les rendez-vous au cabinet sont très rares » explique Priscillia de Lescure. Des soins prodigués 7j/7, dimanche et jours fériés, conformément à la convention légale d'obligation de soins.

Un duo expérimenté

Ces deux mamans trentenaires ne sont pas des débutantes dans leur métier. L'une a travaillé en pédiatrie et néonatalogie, l'autre aux urgences, en réanimation et soins intensifs. Après six mois et un an et demi de remplacements, nos deux infirmières ont décidé de voler de leurs propres ailes. « Créer un cabinet, c'est un investissement financier énorme » explique Priscillia de Lescure « Mais on gagne en qualité de vie et la liberté d'être autonomes. On est nos propres chefs, on a nos patients, notre cabinet et on facture nous-même. C'est stimulant, car on travaille pour nous. » Mais encore... « À l'hôpital, on n'a pas la reconnaissance. Maintenant, on sent que les gens ont besoin de nous. Le fait d'aller chez les gens, c'est complètement différent, on rentre dans leurs vies. » Pour ce qui est des inconvénients, « Ce sont ceux du statut libéral : Ne plus être salarié, être seule, ne jamais avoir de salaire fixe. » Quant à

l'exercice du métier, il requiert comme toujours sérieux et précision. « On a toujours une prescription pour effectuer des soins. Il faut par exemple savoir gérer une posologie, car on est seule sur le terrain et cela entraîne encore plus de responsabilité. Il faut être assez sûre de soi, avoir quand même une expérience et faire des formations régulièrement. Mais en travaillant à deux, on n'a jamais de souci. C'est à la fois rassurant pour les patients et pour nous ». Pour l'heure, le duo effectue des soins ponctuels. « Depuis deux mois et demi, ça repart bien » indique Priscillia de Lescure. « On n'est pas débordées, mais on n'a pas à se plaindre. » Quant à l'avenir... « À terme, on souhaiterait avoir un cabinet qui fonctionne et créer une patientèle régulière et fidèle. Mais encore ? » On voudrait avoir un cabinet dans le bourg, sur la nouvelle place pour avoir une meilleure visibilité et pour que les gens puissent venir à pied depuis le centre. » Souhaitons à ce duo dynamique que ses vœux soient exaucés au plus vite. ● Arnaud Guilhem

Cabinet infirmier

Priscillia de Lescure
Josepha Thailades
170, allée du Bois Bouchet à Saran
Tél. : 07 87 77 83 60



Centre équestre du Château de l'Étang

Des aménagements importants



Un marcheur tout neuf pour le bien-être des chevaux

Au cours de la saison passée, le centre équestre a réalisé deux aménagements de taille, la construction d'un marcheur pour les chevaux et la réalisation d'une buvette aux allures de guinguette pour les adhérents et les visiteurs. Et les responsables ne comptent pas en rester là puisqu'ils travaillent actuellement à une réorganisation de l'ancien manège poney. Visite guidée.

C'est avec beaucoup de conviction et un brin de fierté dans la voix que Lionel Langlet, le responsable du Centre équestre, explique le fonctionnement du marcheur tout nouvellement construit. Un bâtiment circulaire dans lequel on peut entrer plusieurs chevaux qui vont marcher tranquillement le temps que l'on voudra. « Les Anciens disaient que le cheval a cinq cœurs ! » lâche Lionel, énigmatique. « Le cœur qui est dans le thorax et un cœur au bout de chaque pied. En fait c'est un animal pour qui le besoin de marcher est vital. » Comme pour nous, chaque pas à un effet de pompe qui refoule le sang au cœur et favorise une bonne circulation. Lionel ajoute que l'animal doit faire 17 à 20 kilomètres par jour pour son bien-être physique mais aussi psychologique. « Le cheval est un animal anxieux qui peut rapidement s'ennuyer. Il est donc indispensable qu'il sorte régulièrement. » Quand on l'interroge sur l'utilisation du paddock, Lionel émet des réserves. « Nous avons un pré dans lequel on les lâche, mais souvent ils restent passifs et puis ils sont agressés par le temps et surtout par les insectes. » Et de fait, tous les matins le personnel du centre installe les animaux dans le rond par groupe de six pour qu'ils tournent 30 à 45 minutes. « Cela paraît idiot convient Lionel, mais il faut



Pour le plaisir des adhérents, « l'Abreuvoir »

digestion qui provoquent les coliques, lesquelles peuvent être gravissimes ! »

Rencontre

Sur le chemin qui mène à la buvette, le directeur s'arrête un instant pour montrer le camion récemment acquis par le centre. Plus loin, sous les ombrages à la croisée des chemins qui mènent aux deux carrières, le club a créé « l'Abreuvoir », une buvette

permanente aux allures de guinguette. « C'est beaucoup plus pratique pour les bénévoles qui n'ont pas à monter et démonter à chaque concours, et puis ça peut fonctionner à d'autres moments. Les gens ont une vue imprenable sur la grande carrière, c'est formidable tant pendant les compétitions que durant les reprises. Les parents peuvent voir leur enfant évoluer tout en étant eux-mêmes très bien installés. » Et c'est bien ce côté convivial et familial que les responsables du club entendent développer. Sans trop en dévoiler, Lionel nous donne quelques pistes concernant un projet qu'il a dans ses cartons et qui lui tient particulièrement à cœur. L'espace conçu à l'origine comme manège et qui sert désormais de local de rangement pourrait être réaménagé de fond en comble. Et il se prend à imaginer... « quelques boxes supplémentaires pour les poneys, une salle d'instruction digne de ce nom et un grand espace familial de rencontre... Il faut rompre avec cette séparation poneys chevaux. Il faut que tous les adhérents puissent se rencontrer, échanger, c'est essentiel dans une vie de club. Et puis, ajoute-t-il, nous ferons en même temps les travaux nécessaires pour l'accès des personnes handicapées. »

Encore de grands aménagements à venir. ●

M-N. M.

Carton rouge pour les Pistes vertes



Maryvonne Hautin, Jacques Mazzuca et Jean-Paul Vanneau

Les élus saranais, à l'unanimité, s'opposent aux Pistes vertes. Ce projet de circuit automobile et de pôle mécanique, porté par le Département, suscite interrogations et vigilance.

Le projet du Conseil général concernant l'implantation sur Saran d'un vaste pôle de sports mécaniques à vocation économique, sportive et de loisirs, accompagné d'une zone dédiée à la filière automobile, s'est heurté à une massive levée de boucliers de la part des élus saranais. Le conseil municipal, dans sa séance du 25 mai, s'est en effet unanimement prononcé contre. Un avis défavorable émis par l'ensemble des édiles qui montre bien la convergence de vues sur la question. C'est via un document transmis le 31 janvier (consultable sur le site Internet de la ville, rubrique « Flash infos »), accompagné d'un courrier, que le Département a sollicité la position de Madame le maire. « Après discussion, nous avons décidé de réunir l'ensemble des élus et mettre la question à l'ordre du jour, explique Maryvonne Hautin. Tel qu'il est présenté aujourd'hui c'est un projet creux, mal ficelé, non abouti. Il n'est ni chiffré ni daté, rempli d'incohérences et de contradictions. Il n'apporte rien pour les Saranais hormis des contraintes et des nuisances. Ce projet est réservé à une population d'élites, fortunée ». Véritable serpent de mer, le projet qui est dans les cartons depuis une vingtaine d'années a changé de dénomination, passant de Mécapôle en 2005 à Pistes Vertes aujourd'hui. Il a ainsi intégré dans sa présentation les notions d'aménagement durable, d'écomobilité « C'est une peinture

de façade, poursuit le premier magistrat de la ville. On a mis une sauce verte pour rendre le projet plus digeste mais les élus n'ont pas été dupes. Certains passages du document confirment les nuisances et l'utilisation de voitures polluantes. Ce projet représente une nuisance écologique importante puisqu'il est placé à 500 mètres à vol d'oiseau du lotissement du Kiosque et du centre-ville et qu'il englobe de nombreux bois classés. Saran mérite mieux qu'un circuit automobile en entrée de ville. »

Sur 10 % du territoire saranais

Avec une emprise de 180 hectares, le long de l'A10, au nord-est de la commune, les Pistes vertes couvriraient près de 10 % du territoire saranais. « Nous n'avons pas été associés au projet et n'avons participé à aucune réunion depuis 2005, souligne Jean-Paul Vanneau, conseiller municipal à l'aménagement et à l'urbanisme. Quand on a un projet d'une telle ampleur on vient au moins en discuter avec la mairie. C'est une façon opaque et individuelle de travailler que nous n'approuvons pas. Cela donne l'impression de vouloir s'approprier l'une des compétences essentielles des communes qui est l'aménagement de leur territoire ». Historiquement, l'idée d'un équipement essentiellement axé sur l'éducation routière à base de projets pédagogiques est saranaise. « Avec un Club méca reconnu par tous et des

compétitions organisées alors sur l'ancien aérodrome nous avons pensé à réaliser un équipement d'agglomération grand public, sur une dizaine d'hectares, qui servirait aussi aux auto-écoles, précise Jacques Mazzuca, adjoint aux sports. J'ai l'impression que le projet présenté aujourd'hui est devenu un projet privé. C'est un projet pharaonique et je me pose des questions sur le financement. J'aimerais bien savoir ce qu'il y a derrière, qui va payer ». Michel Guérin, abonde dans ce sens : « Je ne peux pas être d'accord avec ce projet, je ne reconnais plus le mien. Je désirais créer une animation régionale qui servirait le plus possible, surtout les jeunes et les gens à faibles moyens. Ce n'est plus du tout le cas. Les Pistes vertes veulent attirer les Parisiens et faire du business avec le privé ». Et Maryvonne Hautin de conclure : « C'est un projet flou et provocateur. On nous propose un projet inacceptable pour que nous portions la responsabilité du refus. Le Conseil général ferait mieux de consacrer son énergie et ses moyens à boucler son projet sur l'ancien aérodrome. Je trouve que pour un dossier d'un tel impact sur la vie de la commune, il a agi avec un manque de respect vis-à-vis de la mairie, et de ses habitants. Nous resterons donc très vigilants, et si le Conseil général maintenait son projet, les Saranais seraient amenés à se prononcer par le biais d'une consultation ou d'une enquête publique. » Affaire à suivre... ● Clément Jacquet

• En bref...

• Fermeture de la Boulangerie de Louis

Votre boulangerie sera fermée du samedi 4 août (matin) au dimanche 26 août inclus, réouverture le lundi 27 août à 7h. Pendant ces périodes de congés, un dépôt de pain est assuré au bar-tabac le Cheverny, du mardi au dimanche 13h.

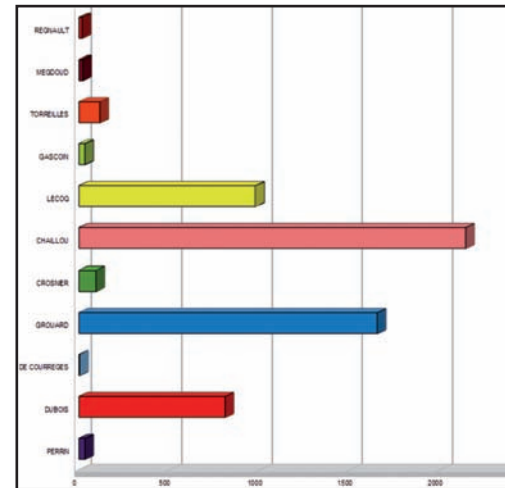
• Opération tranquillité vacances

Si vous partez en vacances, vous avez la possibilité de faire surveiller votre habitation par la Police municipale. Ce service est entièrement gratuit, il suffit de vous inscrire en mairie aux heures d'ouverture, ou de télécharger l'imprimé sur le site de la Ville www.ville-saran.fr et de venir le déposer en mairie. Renseignements 02 38 80 34 38.

• Inscriptions au vide grenier du Comité des Fêtes

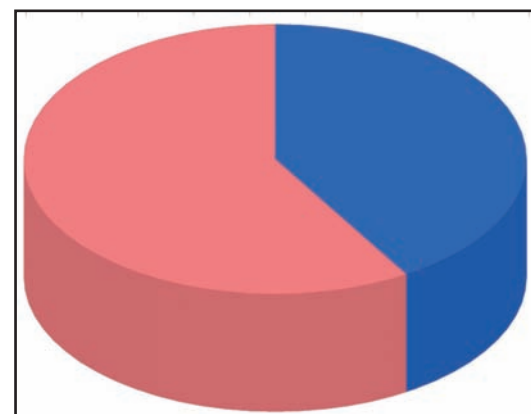
Comme chaque année le Comité des Fêtes organise son Vide grenier qui cette année se déroulera le Dimanche 9 septembre 2012, avec la participation des Barjots de Jargeau. Si vous souhaitez participer, les inscriptions se feront le samedi 1^{er} septembre de 9h à 12h au château de l'Étang (Uniquement réservé aux saranais. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Prix d'un emplacement : 12€ pour une voiture, 17€ pour un utilitaire ou une voiture + remorque).

Les résultats des élections législatives à Saran (10 et 17 juin 2012)



1^{er} tour (10 juin)

J. Perrin	: 34 voix / 0,57 %
S. Dubois	: 812 voix / 13,71 %
A. de Courreges	: 6 voix / 0,10 %
S. Grouard	: 1 654 voix / 27,92 %
M. Crosnier	: 97 voix / 1,64 %
Ch. Chaillou	: 2 145 voix / 36,21 %
Ph. Lecoq	: 980 voix / 16,54 %
G. Gascoïn	: 33 voix / 0,56 %
G. Torreilles	: 119 voix / 2,01 %
F. Megdoud	: 23 voix / 0,39 %
M. P. Regnault	: 21 voix / 0,35 %



2^e tour (17 juin)

S. Grouard	: 2 424 voix / 41,28 %
Ch. Chaillou	: 3 448 voix / 58,72 %

Rentrée en fête

Rentrée n'est pas toujours synonyme de travail, école, stress et mauvais temps. Chaque année à Saran rentrée signifie aussi rassemblements festifs très prisés des habitants comme le Vide Grenier, la Fête du Vin Doux ou du Centre J.Brel. 2012 ne déroge pas à la tradition.

Vide grenier

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise un vide grenier le dimanche 9 septembre dans le parc du château de l'Étang. Les inscriptions se feront le samedi 1^{er} septembre de 9h à 12 heures devant le château. La vente étant réservée aux Saranais, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour tous renseignements 02 38 73 11 48 ou 02 38 73 48 91.

Fête du vin doux

Comme le veut la tradition, la vendange du Clos Salmon se fera le samedi 15 septembre à 16 heures en compagnie des membres de « La Petite fleur saranaise », association invitée en 2012. Puis ce sera la « Promenade costumées » entre la vigne et le château de l'Étang en passant par le Bourg. Le lendemain, dimanche 16, grand fête dans le parc du Château de 10h à 18h30. Distribution gratuite de vin doux, stands d'artisanat et animations diverses. Pour tous renseignements contacter le Groupe d'Histoire Locale au 02 38 73 32 42.

Portes ouvertes du Centre Jacques-Brel

Dans le quartier du Chêne Maillard les jeunes aussi ont un rendez-vous incontournable, l'après-midi portes ouvertes au centre Jacques-Brel. Cette année ce sera le samedi 29 septembre de 14h à 18h, et comme à chaque édition, les associations et structures municipales fonctionnant sur le quartier seront là. Le tout autour du barbecue géant, des structures gonflables, de la pêche à la ligne et autres animation. A noter sur votre agenda.

Le Chiffre du Mois

1^{er}

Attention, à compter du 1^{er} juillet, tout conducteur de véhicule à moteur (sauf les deux roues de moins de 50 cm³) devra être en possession d'un éthylotest, selon le décret du 1^{er} mars 2012. A défaut, le conducteur devra payer une amende de 11€, mais seulement à partir du 1^{er} novembre. L'éthylotest doit être disponible immédiatement (il est recommandé d'en avoir deux, un pour tester son taux d'alcoolémie, l'autre pour le présenter en cas de contrôle). Veillez à la date de péremption (il se conserve deux ans).

On peut le trouver dans certains supermarchés, magasins d'équipements automobile, pharmacies, bureaux de tabac, maisons de la presse et stations-service, mais nous le précisons, pas en mairie de Saran. À noter que certains assureurs en offrent gratuitement à leurs clients.



Notre photo : des éthylotests électroniques sont aussi disponibles (et réutilisables), mais à un prix moins abordable que le modèle manuel (entre 100 et 200 € selon les modèles). Attention aux contrefaçons : Pour être valide, l'éthylotest doit absolument comporter la mention NF (norme française). Donc prudence, particulièrement lors de l'achat sur Internet. ● (Source Rep du Centre 15-6-2012)

• En bref...

• Précision utile

Le document « Numéros et gestes utiles, Ville de Saran » récemment distribué, présentant les numéros de téléphone et gestes utiles en cas d'urgence, n'est en aucun cas un document officiel émanant de la Mairie. C'est en fait un document publicitaire détourné qui utilise des numéros utiles afin d'y glisser des coordonnées d'artisans... La municipalité précise qu'elle ne certifie en aucun cas le contenu. Il appartient à chacun de prendre en compte ou non ce document.

• Nouveau réseau TAO

Afin de trouver les réponses à vos questions sur le nouveau réseau de bus en toute simplicité, Kéolis a mis en place un site internet www.tao-reseau2012.fr

• Collecte des encombrants

Les calendriers indiquant les dates de collecte sur la Ville de Saran seront distribués à compter du mois d'août et seront téléchargeables sur le site internet de l'Agglo www.agglo-orleans.fr Il sera demandé aux habitants de bien vouloir sortir leurs encombrants la veille au soir. Objets acceptés : ferraille, mobilier usagé, portes et planches, matelas et sommiers, moquette et carrelage, cartons et gros emballages, déchets de petits travaux de bricolage. Plus de renseignements 02 38 56 90 00.

Le fils des airs



À tout juste vingt ans, Alexandre Matéos collectionne les titres nationaux et mondiaux en paramoteur.

La tête dans les nuages mais les pieds bien sur terre, il vit pleinement sa passion et de sa passion. Portrait saisi au vol.

« **J'**ai commencé en pratiquant le parapente, à douze ans, pendant les vacances. C'est une passion de famille, mon père en faisait depuis des années. »

Entre ce premier contact avec les airs et aujourd'hui, Alexandre Matéos n'a pas tardé à prendre son envol, et de fait, son parcours sportif a connu rapidement les sommets.

À vingt ans, ce jeune saranais compte en effet parmi l'élite internationale du paramoteur. Champion de France 2010 en compétition classique, vainqueur de la coupe du monde de slalom en 2011, il a décroché un nouveau titre de champion de France début juin à Moulins et se prépare d'ores et déjà pour les championnats du monde qui se déroulent au mois d'août en Espagne.

Le paramoteur. Cette discipline des airs reste encore fort confidentielle pour ne pas dire méconnue, Alexandre en convient sans détour « On connaît beaucoup plus le parapente. Le

paramoteur, c'est un parapente avec un moteur dans le dos. C'est l'ulm le moins cher et le plus facile à transporter. » Une voile et un moteur en quelque sorte.

Une passion familiale

Retour quelques années en arrière. En 2007 plus précisément. A quinze ans, Alexandre quitte la région orléanaise pour Annecy, afin poursuivre ses études, mais aussi et surtout pour rejoindre son père, Jean, instructeur paramoteur. Sur place, il décroche un BEP et un Bac pro menuiserie « Une passion aussi, mais plus "au cas où", une porte de secours ». Il pratique également le parapente et reçoit par son père la formation au paramoteur. « Au départ, j'en faisais en loisirs, tous les week-ends, puis après l'école et le boulot. » Et puis la compétition est très rapidement arrivée et les titres avec. « Cela permet de se perfectionner et de se mesurer à

d'autres, de voir aussi à quel niveau on est.(...) Mon père m'a passé le virus, c'est un concepteur de champions. Ma sœur Coralie est championne de France. » Une véritable passion de famille.

On peut vivre sa passion et aussi parfois décider d'en vivre. C'est le choix audacieux qu'a fait Alexandre.

Depuis le mois d'octobre, il a créé son école de paramoteur, dénommée « Orléans paramoteur » à Mardié, afin de faire partager sa passion et son expérience.

Compétiteur et instructeur

Compétiteur et désormais instructeur paramoteur agréé, Alexandre dispense des formations toute l'année et sept jours sur sept. « Le paramoteur est accessible à tous dès quinze ans. La formation comporte une partie pratique et une partie théorique. Elle peut être acquise en une semaine ou selon le rythme de chacun. » A Mardié, il y a donc un club, qui rassemble à peu près quatre vingt adeptes et l'école d'Alexandre. Tous deux utilisent la même piste, « Un carré de 50 mètres sur 50 ».

Le paramoteur peut se pratiquer pour la ballade et/ou pour les sensations. « La réglementation impose de voler à 150 mètres de hauteur minimum » explique le jeune instructeur. Que l'on se rassure, la pratique de cette discipline n'est pas l'exclusive des casse-cous, bien au contraire : « Le matériel est homologué. La voile peut voler sans moteur et ne peut pas se retourner. En cas de panne en vol, on flotte comme avec un parapente et on se pose. Et puis on dispose d'une radio, donc on n'est pas tout seul. » Le paramoteur peut se pratiquer soit en mono soit en biplace. « Il n'y a pas plus d'accidents qu'en voiture, il y en a même moins » souligne Alexandre. « Le risque d'incident est surtout au sol. On peut se tordre la cheville lors d'un décollage raté. » En l'air et avec une autonomie de quatre heures, on peut découvrir nombre de paysages et de pays. Pour sa part, Alexandre a déjà survolé ni plus ni moins que la Pologne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, le Brésil et la Tunisie. « On est même montés jusqu'au Mont-Blanc » s'enthousiasme-t-il. « Le paramoteur permet aussi de rencontrer des gens et de se faire des amis un peu partout ».

Promoteur insatiable

Actuellement, le paramoteur a le vent en poupe, avec 13 000 pratiquants et une moyenne d'âge « D'à peu près la quarantaine ». Une discipline en plein essor « La coupe du monde offre une bonne image » souligne Alexandre « Elle permet de faire connaître le



paramoteur auprès du grand public ». Un public et des adeptes au masculin comme au féminin « Au championnat de France, il y avait quatre femmes. C'est une bonne proportion et il y en a de plus en plus » indique-t-il. L'évolution du paramoteur entraîne également, en toute logique, le développement technologique « avec des moteurs de plus en plus légers et consommant de moins en moins de carburant, et des moteurs électriques à l'autonomie plus réduite ».

A vivre au quotidien et en permanence sa passion et de sa passion, Alexandre ne risque-t-il pas de se brûler les ailes comme Icare, ou tout du moins de se lasser ? « On me le dit toujours. Mais quoi qu'il en soit, je pense toujours rester dans le domaine du vol » répond notre intéressé. Et si avoir la tête dans les nuages lui procure des sensations et lui permet « de faire le vide », Alexandre conserve par ailleurs bien les pieds sur terre : « Ce qui me tient à cœur, c'est de développer mon école, de continuer les compétitions, peu importe les résultats, cela reste un plaisir, et de transmettre ma passion. » Pour cela, il peut compter sur le soutien de ses amis, de sa famille et de son amie Marie, pilote... de montgolfière. Passion, vous avez dit passion. ● Arnaud Guilhem

www.orleansparamoteur.com
<http://www.ffplum.com/>

Le tir à l'arc monte en flèche



L'Asfas tir à l'arc, qui souffle ses 40 bougies, est le club le plus complet du Loiret et présente un palmarès édifiant. Tout en encourageant la pratique loisirs et la convivialité.



Compétition le 22 juillet au château de l'Étang

Tels Robin des Bois ou Guillaume Tell, ils sont près d'une centaine, âgés de 8 à 82 ans, a régulièrement répété, au sein de l'Asfas, le geste auguste et séculaire de l'archer. Le tir à l'arc saranais se porte bien. Les effectifs augmentent, arrivant quasiment à la capacité maximale qu'offrent les installations sportives et le club présente l'un des plus beaux sinon le plus beau palmarès du sport saranais avec 37 médailles nationales. « Nous nous entraînons tous les jours soit sur les cours couverts de tennis du complexe de l'Orée de la Forêt soit au parc sportif Roland-Rabartin, dit Edwige Roland, membre du bureau et présidente du comité départemental du tir à l'arc. La salle Guy-Vergracht abrite notre école de tir animée par Dany Martin qui accueille 27 enfants et débutants à partir de 8 ans. Nous prêtons le matériel aux débutants pendant un an. Nous accueillons aussi le public porteur de handicap ». L'Asfas est le seul club du département à proposer l'ensemble des disciplines du tir à l'arc : tir sur cible anglaise : tir en salle (18 m), tir fédéral en extérieur (50 m), beursault (50 m), et les disciplines sur parcours : tir olympique (60-70 m), tir campagne (5 à 60 m), tir nature (5 à 40 m) sur des animaux dessinés et tir 3D sur des sculptures d'animaux en mousse. Les archers peuvent ainsi s'adonner à leur passion en toute sécurité, encadrés par six éducateurs sportifs diplômés.

Chaque flèche décochée est le résultat d'une grande technique et de ressources mentales, que ce soit à l'entraînement ou en compétition. « C'est une discipline que se pratique tout au long de sa vie », explique Claude Roland, membre du bureau. Et d'énumérer les vertus de ce sport : capacité de contrôle de soi, amélioration de la posture, bénéfices respiratoires, vigilance intellectuelle, apporte le calme... Les résultats enregistrés par le club témoignent du sérieux et de l'ambition de la structure. Depuis qu'Alain Reignoux et Odette Bayard, ont porté le club il y a 40 ans sur ses fonts baptismaux, la section a décroché des dizaines de podiums départementaux, régionaux et nationaux. Hier, c'était Florent Rabouin, Lydie Prin, Catherine Chapelain, Odette Bayard qui portaient haut les couleurs de l'Asfas. Aujourd'hui, ce sont Steven Rivière, 18 ans, trois podiums nationaux au bersault, Hugo Voisin (tir nature) ou encore Ariane Roland, 25 ans, (quatre titres de championne de France à l'arc à poulies et à l'arc droit). Sans oublier les très belles performances des équipes féminines et masculines en tir en salle. Le club organise trois grosses compétitions : Le tir en salle en décembre, le bersault début juin, et la compétition 3D, l'une des plus importantes de France, qui se déroulera

cette année le 22 juillet près du château de l'Étang. L'aspect convivial et festif est à l'honneur avec le tir à l'oiseau, en février. Cette compétition interne est issue d'un jeu traditionnel de la Renaissance. Elle permet d'élire le roi ou la reine de l'année, auquel un tir est spécialement dédié en mars. À noter, que le 40^e anniversaire de l'Asfas tir à l'arc sera fêté lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 24 octobre. Comme on le voit, le club a plus d'une corde à son arc. ● Clément Jacquet

L'Asfas tir à l'arc en bref

Statut : Association indépendante rattachée à l'Asfas générale
Création : 1972
Président : Dominique Grespier
Vice-président : Mike Olivier
Trésorier : Franck Leclerc
Secrétaire : Patricia Morin
Effectifs : 97 licenciés
Cotisations : 110 euros pour les adultes, 55 euros pour les jeunes
Budget : 26 500 euros
Subvention municipale : 1525 euros
Adresse : 77, rue de la Fontaine, 45770 Saran
Téléphone : 02 38 73 18 85
Adresse mail : nortoncd@wanadoo.fr
Site Internet : <http://asfastiralarc.jimbo.com>



« para arriba para abajo para el centro y pa dentro »

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès brutal de Carmen Gallégos le 11 juin dernier à l'âge de 69 ans. Et cette femme chaleureuse manque déjà à tous ceux qui ont eu l'occasion de la croiser un jour. Membre de cette importante communauté espagnole qui s'est installée dans l'Orléanais pour fuir la dictature franquiste, Carmen était un modèle d'intégration. Assistante maternelle à la crèche familiale, elle a exercé longtemps et accueilli des dizaines d'enfants pour lesquels elle savait se montrer à la fois maternante et pédagogue. Quant à leurs parents, ils étaient toujours les bienvenus chez Carmen et ne repartaient jamais sans avoir pris un café ou un gâteau. « Professionnelle, compétente, mais aussi blagueuse et allant au contact de tout le monde », voilà les mots de la responsable de la Petite Enfance qui ajoute que « Madame Gallégos a marqué toute l'équipe de la crèche ». Et elle a marqué bien au-delà de son cadre professionnel puisque, avec Edouard, son mari, elle a été à l'initiative de la fête annuelle du quartier qui se déroulait autour d'une paella géante. A cette occasion, Carmen savait mettre à l'aise, faire se rencontrer les convives et lever son verre en prononçant ces mots : « para arriba para abajo para el centro y pa dentro » (en haut, en bas, au centre et dedans). Des mots qu'Alain, son fils aîné a repris accompagné par l'ensemble de tous ses amis, lors de la cérémonie d'obsèques et qui résumait tellement bien l'esprit de Carmen, son sens de l'amitié et de la convivialité, son goût des autres et de la vie. Pour Maryvonne Hautin, maire de Saran, « Carmen Gallégos était une personne rayonnante, positive, qui essayait sa joie de vivre et, en cela était exemplaire. On ne pouvait pas ne pas l'aimer et nous devons tous faire perdurer son souvenir. » Le beau souvenir d'une belle personne. La rédaction de Repères, très attristée, adresse à Edouard, son mari, à ses enfants, à toute sa famille et à tous ses proches ses très sincères condoléances. M-N. M.

État civil

Naissances

Naëlle Laidoudi – 3 mai
Matis Thibault – 6 mai
Valentin Pinson – 14 mai
Elena Bachelot – 15 mai
Inaya Camara – 28 mai
Berhan-Ishak Islek – 29 mai

Mariage

Charly Gouillon et Solène Joseph – 5 mai
Bakary Camara et Céline Legueulle – 5 mai
Ruben Ferreira Pacheco et Lauriane Caillet – 5 mai
Dimitri Laurent et Marie-Rose Lomba – 12 mai
Michaël Heuer et Phouthasone Bouapha – 26 mai
Eric Traxer et Céline Delhaye – 26 mai

Décès

Lucien Guesnel – 82 ans
Claude Anglade – 62 ans
Lucienne Piédallu – 90 ans
Abdallah Brada – 55 ans
Laurent Labbé – 52 ans
Jocelyne Morin – 71 ans

INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera sur la commune du 30 juillet au 18 août. Un enquêteur muni d'une carte officielle interrogera les administrés préalablement avertis par courrier. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.